



**MAIRIE DE BOUILLY**  
42 bis rue de l'Hôtel de Ville  
10320 BOUILLY  
\*\*\*\*  
03.25.40.20.09.  
mairie.bouilly@wanadoo.fr

Madame, Monsieur, Chers Bouillierands,

L'extraordinaire élan de solidarité (cagnotte, loto solidaire...) du début d'année, aura permis aux gérants de la boulangerie Noël de poursuivre leur activité durant quelques mois. Malheureusement, la dette énergétique, bien trop lourde, aura rendu l'issue inévitable. La boulangerie tirera le rideau pour la dernière fois, jeudi 25 juillet à 13h00.

Toutefois, la municipalité, par sa volonté de sauvegarder le commerce de proximité à Bouilly, a décidé :

- de racheter le bien immobilier et le fonds de commerce,
- d'installer un Carrefour Express à la place de la boulangerie actuelle (45 rue de l'Hôtel de Ville),
- d'étudier la faisabilité pour déménager la boulangerie dans la grange communale à côté du café (39 bis rue de l'Hôtel de Ville) une fois restaurée (étude en cours).

\* \* \* \* \*

## **OUVERTURE D'UN DÉPÔT DE PAIN PROVISOIRE**

**à partir du lundi 19 août 2024**

**de 8h00 à 12h00 - fermeture le mercredi**

\* \* \* \* \*

Par ailleurs, soucieuse de maintenir une offre de service de pain, la municipalité met en place un dépôt, tenu par les membres du conseil municipal et des bénévoles.

Il sera installé **4 RUE DE L'HERMINETTE**, dans la salle d'activité de l'**EHPAD LA COLLINE** (accès indépendant, porte à gauche de l'entrée principale de l'établissement).

Le pain est fourni par la boulangerie « La petite fringale d'Alice » de Saint-Germain (commande, type viennoiserie, possible, directement auprès du magasin : 03.25.75.62.88.).



Le règlement du pain s'effectuera essentiellement via un terminal de paiement. Pour ceux ne disposant pas de carte bancaire, il sera possible de régler en espèce, dans toute la mesure du possible avec l'appoint.

Les bénévoles souhaitant s'associer à ce service à la population peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie : 03.25.40.20.09.

Espérant ainsi répondre à vos attentes,

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, chers Bouillierands, nos respectueuses salutations,

Le Maire,  
Benoît GROUX.